

Avis voté en plénière le 27 septembre 2016

La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France

Déclaration du groupe environnement et nature

En décembre dernier, l'accord de Paris a manifesté la volonté politique quasi universelle d'atténuer le changement climatique en cours, et de rendre possible l'adaptation à ses effets.

La plus grande injustice serait maintenant de ne pas atteindre les objectifs climatiques. En effet, dans nos sociétés parcourues de lignes de fractures, la vulnérabilité aux conséquences du réchauffement est plus grande pour les plus pauvres. Les impacts de politiques d'atténuation portant notamment sur les prix de l'énergie, le logement ou les transports, seront plus lourds pour les plus faibles, si l'on n'y prend garde.

La justice climatique est une exigence politique, celle d'une réelle «soutenabilité» de toutes les actions publiques. À défaut de justice dans les décisions prises, aucun consensus solidaire et donc aucune action à hauteur des enjeux ne sera possible, ni au niveau national ni au niveau international.

Pour le groupe environnement et nature, cette intégration indispensable des politiques climatiques et sociales est l'idée maîtresse de l'avis. Elle donne leur sens aux autres propositions faites, qui nécessitent des décisions fermes :

- l'adaptation des politiques aux spécificités des territoires, notamment ultramarins ;
- la prise en compte d'aménagements sociaux dans la fiscalité carbone ;
- l'intégration de la réduction des inégalités dues au réchauffement dans les plans régionaux santé environnement.

La proposition, faite dans l'avis, de changer les règles d'actualisation dans l'évaluation des projets ne relève pas d'un choix d'économistes à laisser à quelques experts. Comme Nicholas Stern l'avait souligné dès 2006 dans son rapport au gouvernement britannique sur l'économie du changement climatique, c'est un choix moral à débattre en tant que tel : il exprime la valeur que nous accordons aux conditions de vie de nos descendants par rapport aux nôtres.

À quelques semaines de la COP22, et en période pré-électorale, le groupe environnement et nature rappelle aux décideurs... ou futurs décideurs l'impérieuse nécessité de mettre ces enjeux de justice climatique au cœur du débat politique.

Le groupe environnement et nature a voté l'avis, en remerciant les deux rapporteurs pour les réflexions de fond dans lesquelles ils ont entraîné le CESE.